Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170337
Centre d'intérêt: 78

Cahier méthodologique / par un groupe de professeurs du Département de philosophie. -- [Ed. rev. et augm.]. -- [Montréal : Collège de Maisonneuve, 1974].
27 f. ; 28 cm. -- (Documents de Maisonneuve. Documents pédagogiques ; 2)

Titre de la couv.

Cote Dewey: 101.8/C132 Cote LC: B/53

Descripteur(s): *Philosophie *Guide de l'étudiant *Tâche de l'étudiant *Activité d'apprentissage *Méthode d'enseignement *Collégial (Niveau)

Ce cahier méthodologique se veut avant tout un guide pour l'étudiant en philosophie du niveau collégial. Réalisé suite à une enquête menée au cégep de Maisonneuve, il présente une vue d'ensemble des principales formules pédagogiques utilisées (magistrat, atelier, tutorat...) de même que des principales tâches demandées à l'étudiant (problématisation, dissertation, essai...). Une description méthodologique claire et précise de chacune des tâches est ensuite formulée.

Type de document: d
Auteur de l'analyse: ar

E D U O 8170337

20 février 1975

916 ... Maisonneuve

DÉJÀ PRÊTÉ X

SEP 1974
REÇU
DIGEC

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ②

CAHIER MÉTHODOLOGIQUE

par un groupe de professeurs
du département de philosophie

DOCUMENTS DE MAISONNEUVE

E D U Q 8170337

PRÉSENTATION

Ce cahier méthodologique se veut avant tout un guide pour l'étudiant en philosophie. Cependant la multiplicité des tâches qui s'y trouvent décrites ainsi que la généralité des conseils pratiques qu'on pourra y lire permettront sans doute à l'étudiant de perfectionner l'ensemble de ses méthodes de travail dans quelque discipline que ce soit.

Réalisé par un groupe de professeurs du département de philosophie à la suite d'une enquête menée auprès d'un certain nombre d'étudiants et de l'ensemble des professeurs des départements de philosophie et de français, ce cahier se veut ainsi le reflet de la pratique didactique récemment vécue au département de philosophie. On y trouvera donc en premier lieu une vue d'ensemble de cette pratique didactique décrivant les principales formules pédagogiques utilisées ainsi que les principales tâches demandées aux étudiants. Après quoi, chacune des tâches qui s'y prête fera l'objet d'une description méthodologique claire et précise tout en respectant la diversité possible des conceptions et/ou des façons concrètes de s'aquitter de ces tâches.

Les responsables de ce cahier souhaitent que lui soit conservé ce caractère de reflet d'une activité académique vivante et, en ce sens font appel à la collaboration de tous ceux qui, étudiants ou professeurs, verraient l'utilité d'y introduire la description de quelque autre tâche ou encore penseraient à une formulation plus adéquate des tâches qui s'y trouvent déjà décrites.

Ont travaillé à la première réalisation de ce cahier, les professeurs Marc Beaulieu, Raymond Brouillet, Marcelle Lebel, Ghislain Morin, Louis Hébert, Marcel Soucy, Laurent Renaud.

Ont contribué à la présente édition revue et augmentée, les professeurs Marc Beaulieu, Oliva Bouchard, Charles Gervais, Marcelle Lebel, Ghislain Morin, Marcel Soucy, Laurent Renaud.

TABLE DES MATIÈRES

I- Profil de la pratique didactique au département de philosophie p. 3

II- Description méthodologique p. 9

PROFIL DE LA PRATIQUE DIDACTIQUE AU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

SOMMAIRE

A- LES PRINCIPALES FORMULES PÉDAGOGIQUES

1- Le magistral
2- L'atelier ou travail d'équipe
3- La plénière
4- La table ronde
5- Le séminaire
6- Le tutorat
7- L'audiovisuel

B- LES PRINCIPALES TÂCHES DEMANDÉES

1- La problématisation
2- L'explication de texte
3- Le contrôle
4- La dissertation
5- L'essai
6- Le travail de "création"
7- L'exposé oral

Les descriptions qui vont suivre ne se veulent pas "idéales"; elles cherchent simplement à exprimer la conception particulière que les professeurs du département de philosophie se font, ici, au Collège de Maisonneuve, de telle ou telle formule pédagogique, de telle ou telle tâche proposée aux étudiants.

A. LES PRINCIPALES FORMULES PÉDAGOGIQUES

1. Le magistral

Définition : exposé oral dont l'initiative relève principalement du professeur. Ce type de cours se présente avec ou sans notes polycopiées et se déroule avec ou sans discussion.

Statut : ou bien le magistral se suffit à lui-même, ou bien il n'a de sens qu'à l'intérieur d'une séquence pédagogique diversifiée (ex.: atelier-plénière-magistral ou magistral-atelier-plénière).

Fonction but :
1. présenter un auteur, un thème ou un texte.
2. faire le point sur une partie du cours et/ou le joint entre deux composantes du cours (ex.: entre deux ateliers).
3. élargir la portée d'un texte par un commentaire approfondi.
4. transmettre de l'information.
5. présenter une synthèse.

2. L'atelier ou travail d'équipe.

Note. Dans la pratique, on emploie indifféremment les termes atelier ou travail d'équipe.

Définition : travail exécuté en classe par des étudiants regroupés en équipes de quatre (4) à six (6) étudiants.

Statut et fonction : cette formule pédagogique en est une de sensibilisation et/ou d'approfondissement théorique. Elle est habituellement suivie d'une plénière et/ou d'un magistral.

Formes :
- échanges de réactions face à un texte, une question ou un thème.
- analyse d'un texte ou d'un thème, habituellement à partir d'une grille de questions qui amène à la production d'un rapport individuel ou collectif. Cette analyse est parfois précédée d'un court contrôle de lecture (5 à 10 minutes).
- mise en commun de recherches individuelles (apport de matériel) en vue de l'élaboration d'une synthèse collective.

3. La plénière

Définition : sous l'animation du professeur, il s'agit dans une plénière de porter à la connaissance de toute la classe le résultat d'un travail individuel ou d'équipe.

Fonction but :
- amener une confrontation des idées
- favoriser l'interaction étudiants-professeur
- amorcer une synthèse
- élargir le problème étudié (dégager les implications, le sens, la portée d'un texte, ouvrir la question).

Tâches impliquées : la plénière peut donner lieu à la rédaction d'un résumé ou d'un compte rendu critique individuel.

4. La table ronde

Définition : un échange de points de vue à l'intérieur d'un groupe restreint sous l'animation

du professeur.

Fonction but : cet échange peut avoir une double visée.

a) **Visée subjective** (centrée sur la réaction de l'étudiant telle qu'exprimée dans son propre discours).

Triple objectif de cette visée subjective:

1- permet à l'étudiant de voir comment il se situe actuellement face à tel ou tel problème.
2- dégage l'implicite de son propre discours (valeurs-principes-postulats)
3- produit un raffinement au niveau des concepts.

b) **Visée objective** (centrée sur la compréhension d'un texte donné).

Triple objectif de cette visée objective:

1- assurer la compréhension globale d'un texte.
2- dégager l'implicite d'un texte (richesse de contenu).
3- mettre à jour les concepts de base.

5- Le séminaire

Définition et but : La formule séminaire permet l'exploration d'un même sujet par un groupe restreint d'étudiants. Chacun des participants doit apporter sa contribution personnelle dans l'étude du sujet tout en demeurant intéressé d'entrer en discussion avec tous les autres participants qui, à tour de rôle, viennent exposer le résultat de leur recherche.

Principales formes:

a) **Séminaire de lecture:**
Toutes les rencontres et tous les exposés sont rattachés à l'étude systématique d'un seul et même ouvrage.

b) **Séminaire de recherche:**
Ensemble d'exposés sur un même thème étudié sous différents aspects (ex.: l'homme étudié sous les points de vue nature, société, individu).

c) **Séminaire "libre"**
Occasion donnée aux étudiants qui le veulent de venir exposer le résultat de leur réflexion ou de leurs recherches sur un sujet de leur choix.

6- Le tutorat

Définition et but : Tout en permettant une plus grande individuation de l'enseignement, cette formule pédagogique laisse à l'étudiant l'initiative principale quant au choix, à la forme et à l'élaboration de son travail. Le professeur, considéré comme personne ressource, dirige l'évolution du travail et en contrôle les principales étapes. Habituellement, cette formule s'étend sur une période de 4 à 7 semaines et peut conduire à la présentation des travaux devant le groupe.

7- L'audiovisuel

Il se fait peu d'usage systématique de l'audiovisuel dans les cours de philosophie. Il n'y a pas toutefois et d'une façon générale de réticence théorique quant à son utilisation.

Fonction et but :	**Lorsqu'il est utilisé, on le considère surtout comme:**
	- **moyen de sensibiliser, d'illustrer ou d'expliciter**
	- **document d'analyse à l'égal d'un texte**
	- **forme de travail ou de présentation de travail pouvant être utilisée, habituellement, par tout étudiant qui le désire.**
Suggestions :	- **améliorer la banque de documents audio-visuels concernant la philosophie**
	- **référer l'étudiant à l'utilisation plus fréquente du service de l'audiovidéothèque**
	- **réclamer une meilleure assistance technique dans l'utilisation du matériel audio-visuel**
	- **explorer les diverses possibilités d'utilisation.**

B- LES PRINCIPALES TÂCHES DEMANDÉES

1- La problématisation

Problématiser consiste à obtenir une meilleure perception des problèmes en constituant une liste de questions hiérarchisées sur un sujet donné.

Modalités : - partir de l'expression libre et spontanée de chacun des étudiants s'exprimant au niveau de toute la classe ou d'une équipe
- laisser un temps de réflexion pendant lequel chacun doit d'abord porter par écrit sa propre perception ou conception avant d'en faire part au groupe
- utiliser l'écriture automatique ou la cueillette d'illustrations sur un thème quelconque (ex. images de violence ou de paix, images de ce qui plaît ou déplaît le plus pour chacun, etc...)

NOTE : certains professeurs font de cette tâche la démarche initiale de leur cours, démarche qui en grande partie déterminera la structure ou les grandes parties que le cours devra comporter.

2- L'explication de texte

Travail effectué habituellement en équipe à partir d'une grille de questions et/ou d'une lecture attentive.

Principaux objectifs: - analyse
- interprétation
- critique.

Modalités : - contrôle de lecture préalable
- remise d'un plan général ou détaillé du texte
- production d'un rapport collectif ou individuel.

3- Le contrôle

Vérifier la lecture et/ou la compréhension d'un texte ou d'une problématique.

Principales formes : - test objectif de très courte durée (5 à 10 minutes)
- élaboration d'un plan général ou détaillé d'un texte
- réponse à une question parmi plusieurs préparées à l'avance
- expression libre sur un des sujets traités durant les heures de cours
- composition de deux heures après chaque bloc de cours.

4- La dissertation

Travail écrit impliquant un assez long développement selon une structure rigoureuse préalablement définie.

5- L'essai

Réflexion libre sur un sujet donné, respectant la vision subjective de l'étudiant et lui laissant toute liberté dans la forme de l'expression. Cette réflexion implique habituellement le regroupement des idées autour d'une perspective centrale.

6- Le travail de "création"

Le travail de "création" fait appel à l'imagination et aux ressources personnelles de l'étudiant qui a toute liberté quant au choix et à l'utilisation du médium d'expression qui lui convient le mieux. En philosophie, cette formule invite à se servir d'un moyen d'expression non traditionnel par rapport à cette discipline.

Exemples : montages audio-visuels, pièces de théâtre, écriture automatique, collage, peinture, sculpture, film, photos, bandes dessinées, poèmes, musique.

7- L'exposé oral

Présentation devant la classe ou un groupe plus restreint d'étudiants des résultats d'une recherche personnelle ou d'équipe.

Principales formes :

- lecture intégrale d'un texte suivi
- commentaire à partir d'un texte distribué au préalable à tous les participants
- exposé fait à partir d'un plan - diagramme
- exposé à partir de fiches.

DESCRIPTION MÉTHODOLOGIQUE

LISTE DES TÂCHES DÉCRITES

- Problématisation
- Lecture et annotation d'un texte
- Plan d'un texte
- Compte rendu
- Commentaire
- Critique
- Dissertation
- Essai
- Fiches
- Travail d'équipe
- Travail d'atelier
- Séminaire
- Table ronde

PROBLÉMATISATION

I. OBJECTIF.

Problématiser consiste à obtenir une meilleure perception des problèmes en constituant une liste de questions hiérarchisées sur un sujet donné.

II. EXEMPLE DE GUIDE PRATIQUE POUR UN TRAVAIL DE PROBLÉMATISATION.

Tâche : constituer une liste de questions sur une situation, une réalité ou un phénomène particulier afin d'acquérir les éléments d'une critique par l'apport de la mise en ordre et la pertinence des questions.

Buts :
- * Complexification dans l'identification des problèmes,
- * Interrogation pluridimensionnelle à l'égard de tels problèmes,
- * Synthétisation de l'ensemble des aspects perçus (identification) et soulevés (interrogation).

Démarche : 2 pré-requis :
- spécification du champ d'interrogation,
- informations suffisantes favorisant l'avènement de l'interrogation.

1er) faire une liste de toutes les questions qui viennent à l'esprit sans sélection préalable.

2e) regroupement des questions appartenant à un même bloc ou à un même groupe.

3e) hiérarchisation, mise par ordre d'importance de ces divers blocs.

4e) étude de chaque regroupement:
- analyse de ses composants
- brève synthèse.

5e) effort de synthétisation de l'ensemble des questions perçues et soulevées.

LECTURE ET ANNOTATION D'UN TEXTE

I. DÉFINITION

Lire un texte, ce n'est pas regarder des mots les uns après les autres, mais chercher à saisir la pensée qu'il exprime. Un texte est composé de plusieurs éléments, mots, phrases, paragraphes qui sont tous liés par une signification. Comprendre un texte, c'est découvrir le déroulement précis de la réflexion de l'auteur.

Mais pour comprendre un texte, il faut en systématiser la lecture:

II. ÉTAPES

A. Prendre conscience de la présentation matérielle d'un texte dans son ensemble. (Titre et sous-titre; introduction et conclusion, notes, etc...)

B. Faire une première lecture rapide, en recherchant le sens des mots qui font difficulté (recourir au dictionnaire) pour voir ce dont il est question dans le texte.

C. Annoter sur le texte même de différentes façons:

1. SOULIGNER	Une phrase, un membre de phrase ou un paragraphe
2. ENCERCLER	Les mots-clés
3. INDIQUER LES RELATIONS	Entre les mots et les idées en utilisant des flèches ou autres symboles.
4. DIVISER ET NUMÉROTER	1) a) 2) b) 3) c)

REMARQUE : L'annotation s'avèrera d'autant plus précieuse que vous avancerez dans l'analyse. Si celle-ci exige souvent une relecture, des retours en arrière pour correction, l'annotation vous permettra de saisir d'un coup d'oeil l'organisation du texte chaque fois que vous aurez besoin d'y recourir. (Par exemple, pour en dresser le plan, pour un **travail d'équipe** sur ce texte, etc...)

PLAN D'UN TEXTE.

I. DÉFINITION GÉNÉRALE.

Faire le plan d'un texte, c'est reproduire la démarche que suit un auteur de telle sorte que quelqu'un qui n'a pas lu le texte puisse se faire une idée de son **contenu** et de sa **structure.**

II. DÉMARCHE À SUIVRE.

1. Faire une **lecture** attentive du texte en **l'annotant.**
2. En vue de la constitution du **plan général**
   a. Dégager les **principales parties** du texte, ses grandes divisions.
   On entend par **parties principales** un paragraphe ou un ensemble de paragraphes où l'auteur traite du même sujet.
   b. **Nommer** au moyen d'un substantif ou d'une expression équivalente le sujet dont traite chaque partie principale du texte. (Il s'agit de **titrer** chacune de ces parties.)
3. En vue de la constitution du **plan détaillé**
   a. Enoncer dans une phrase complète l'idée principale de l'auteur concernant le sujet traité dans chacune des parties principales.
   b. **Regrouper** autour de l'idée principale les **idées secondaires**, c'est-à-dire toute information ou commentaire, fournis par l'auteur, qui servent à **illustrer** son idée principale et ainsi à la faire comprendre, ainsi que toute idée destinée à **justifier** l'idée principale.

COMPTE RENDU

I. DÉFINITION GÉNÉRALE.

Le compte rendu est un exposé oral ou écrit où il s'agit de rapporter le plus fidèlement possible, sans apport de critique personnelle, soit la pensée d'un auteur sur un sujet précis, soit le contenu d'un film, d'une émission de T.V. ou d'un événement.

II. FORMES POSSIBLES

A. - Enoncer avec concision et clarté ce qui résume la position de l'auteur sur un sujet donné.

- Montrer comment l'auteur illustre sa position par les images, des exemples, une citation, des chiffres, une histoire.
- Montrer comment l'auteur tente de justifier sa position en raisonnant et en argumentant à partir des exemples choisis, en élargissant le débat.
- Montrer quelles sont, pour l'auteur, les conséquences de sa prise de position, la conclusion qu'il en tire.

B. - Chercher à redire en ses propres mots l'intention générale de l'auteur.

- Résumer le texte en ses grandes lignes.
- Retracer le cheminement des idées.

COMMENTAIRE.

I. DÉFINITION GÉNÉRALE.

Le commentaire est un exposé oral ou écrit qui cherche à dévoiler aussi objectivement que possible ce que l'auteur a voulu dire et ce que son texte donne à penser.* Tout commentaire suppose donc une compréhension juste du texte à travailler ainsi que la possibilité d'une critique.

II. FORMES.

Le commentaire peut emprunter de multiples formes puisqu'il peut faire place à tous les éléments susceptibles de jeter quelque lumière sur le texte en question: insister sur les principales articulations de la pensée, illustrer les passages plus difficiles grâce à des comparaisons, des rapprochements, dévoiler les répercussions, les conséquences des prises de position de l'auteur, etc.

Il reste important de retenir que le but étant d'apporter des éclaircissements, il faudra éviter les subtilités qui distrairaient de l'essentiel et se garder d'interpréter le texte de façon à mettre en valeur ses propres idées plutôt que celles de l'auteur.

III. ÉTAPES.

A. Présenter brièvement le texte, (le résumer en ses idées principales) et indiquer ce qu'il y aurait lieu d'expliciter ou de clarifier.

B. Faire le commentaire en respectant un certain ordre (par exemple: paragraphe par paragraphe; sélection de 2 ou 3 passages caractéristiques; explicitation progressive des principes sous-jacents à la problématique centrale, etc...)

*** La méthodologie proposée ici est en fonction du commentaire de texte; elle pourrait aussi être appliquée à un film, une conférence, une émission de T.V., un événement, etc.**

CRITIQUE

I. DÉFINITION GÉNÉRALE.

La critique consiste à porter sur un texte* des jugements fondés, positifs ou négatifs, afin d'en déterminer la valeur. Cette critique peut être interne ou externe.

II. FORMES POSSIBLES.

A. Critique interne:

Elle consiste à faire appel à des éléments du texte lui-même pour fonder nos jugements, c'est-à-dire: à porter un jugement de valeur sur la cohérence du texte, sur la vigueur de l'argumentation de l'auteur (respecte-t-il les postulats de départ? définit-il bien ses concepts-clés? ses arguments sont-ils suffisants pour lui permettre d'en tirer les conclusions qu'il en tire? qualité de l'information?)

B. Critique externe:

Elle consiste à faire appel à des éléments extérieurs au texte pour fonder nos jugements, c'est-à-dire: à appuyer ou à infirmer la valeur des affirmations fondamentales de l'auteur, en faisant appel

- à la pensée du même auteur (n'y aurait-il pas d'autres textes où l'auteur ferait des affirmations en accord ou en contradiction avec le texte etudié?)
- à la pensée d'un autre auteur
- à d'autres faits, d'autres données que ceux mentionnés par l'auteur
- à la pensée personnelle de celui qui fait le travail de critique.

*** La méthodologie proposée ici est en fonction de la critique d'un texte; elle pourrait aussi être appliquée à un film, une conférence, une émission de T.V., un événement, etc.**

DISSERTATION

I. DÉFINITION GÉNÉRALE

La dissertation est l'exposé écrit et raisonné d'un ensemble de réflexions sur un sujet donné.

Suivant un plan équilibré, ou bien on expose tout ce que l'on sait sur un sujet (on fait le point), ou bien on expose les thèses, explications et arguments nécessaires pour débattre une question.

La dissertation requiert donc fidélité aux faits, aux données et une logique rigoureuse. Elle développe l'aptitude à communiquer une bonne information, à faire un exposé cohérent et ordonné, à bien nommer des oppositions, tout en faisant preuve d'originalité et d'esprit de synthèse.

II. ÉTAPES

A. Documentation:

La méthode la plus pratique consiste à reporter sur fiches tous les renseignements qu'on croit devoir utiliser pour sa dissertation (voir la méthodologie pour la confection et l'utilisation des fiches).

B. Plan provisoire:

De la classification des fiches devrait ressortir l'ébauche des divisions possibles de son travail.

C. Plan définitif:

Choix de la structure la plus appropriée pour sa dissertation et élaboration du **plan définitif** (cf. ci-dessous: III)

III. DEUX TYPES DE STRUCTURE

A. Structure conventionnelle:

Conventionnellement, la dissertation est présentée dans la forme fixe suivante:

1. Introduction:
   - annonce le sujet (question)
   - élabore le plan
   - précise l'orientation.

2. Développement:
   Comporte plusieurs parties. Par exemple, la question à débattre est une comparaison entre deux thèses adverses, on voudra peut-être traiter des avantages et désavantages de chacune en deux parties successives et trancher le débat dans la conclusion. Autre exemple: si on propose d'exposer la théorie des valeurs, chez tel auteur, on pourra relever deux ou trois concepts qui représentent les propriétés principales des valeurs dans cette théorie et les exposer successivement, en terminant par une synthèse de ces divers concepts. Le développement, en tous les cas, doit former un tout organique.

3. Conclusion
   Synthèse-résumé, critique, prolongement ou mise en relief du sujet traité, selon le cas.

B. Structure dialectique:

Cette recherche se fait en trois moments: thèse, antithèse, synthèse. Cette démarche permet d'évaluer "le pour" et "le contre" d'une question pour enfin prendre position personnellement.

1. Introduction:

Annonce le sujet, pose le problème, donne le plan.

2. **Développement:**

a) **la thèse**	:	Il s'agit de formuler les idées essentielles qui se rapprochent de sa propre prise de position sur la question et de faire ressortir les valeurs principales qui se cachent sous les arguments invoqués. Ex: **Le fédéralisme** est, pour le Québec, l'option idéale... (arguments)...
b) **l'antithèse**	:	On expose ici, dans ses idées fondamentales une thèse qui s'oppose à la précédente. Ceci requiert un grand effort d'honnêteté intellectuelle et d'objectivité. Ex: Certains affirment que l'indépendance est préférable pour le Québec... (arguments)...
c) **la synthèse**	:	La synthèse est l'étape de la confrontation et de l'évaluation personnelle. Il s'agit maintenant, en explicitant les critères de ses jugements, de montrer ce que l'on retient de la thèse par-delà la confrontation avec son antithèse. On tranche ici personnellement le débat.

3. **Conclusion:**

Synthèse-résumé, critique, prolongement.

IV. PRÉSENTATION MATÉRIELLE.

A. **Dactylographier** à double interligne sur feuille 8 1/2 X 11.

B. **Feuille couverture** indiquant : nom de l'étudiant
numéro du cours et du groupe
nom du professeur
titre de la dissertation
date

C. **Plan détaillé** de la dissertation immédiatement après la feuille couverture.

D. **Texte présenté** avec indication au minimum des grandes divisions, à savoir: introduction, développement, conclusion. On indiquera les références pour toutes les citations textuelles placées entre guillemets. (Façon de procéder cf. paragraphe F.)

E. **Dernière page** bibliographie numérotée et par ordre alphabétique.

1. FREUD, S. Malaise dans la civilisation, Paris, P.U.F., 1971.
2. HUXLEY, A. Le meilleur des Mondes, Paris, Gallimard, Livre de poche no. 346-347.
3. NIETZSCHE, F. Par delà le bien et le mal, 10-18, no. 46.

F. **Façon pratique d'indiquer les références à l'intérieur de la dissertation et immédiatement à la suite de la citation**

Exemple:
"La femme apprend à haïr dans la mesure où elle désapprend de charmer". (3,94)
Le premier chiffre renvoie à votre bibliographie numérotée. Le second chiffre indique la page de l'ouvrage concerné.

En se rapportant au paragraphe précédent (E), on voit ici que la citation renvoie par son chiffre (3) à l'ouvrage de Nietzsche, Par delà le bien et le mal, et par son chiffre (94) à la page de l'édition citée (10-18).

V. EXEMPLE D'UN GUIDE PRATIQUE POUR LA DISSERTATION.

I. Une dissertation comporte une introduction, un développement et une conclusion.

L'introduction présente:
- le sujet dont on va traiter,
- les idées qu'on a l'intention de prouver,
- les différents points à développer.

Le développement reprend les différents points annoncés dans l'introduction. Chaque partie est traitée à tour de rôle, mais il est important qu'un fil conducteur relie clairement les diverses sections.

La conclusion peut se présenter sous différentes formes:
- résumé (reprise de la démarche adoptée au cours du travail),
- critique du résultat atteint (ce peut être l'occasion d'une position personnelle par rapport à l'auteur étudié),
- position des problèmes passés sous silence en raison du caractère restreint du travail, en vue d'un prolongement éventuel de la recherche.

II. Pour fixer davantage l'attention du lecteur, il est important de mettre en relief (en soulignant, en répétant ou en utilisant d'autres procédés de style) des aspects du travail jugés les plus importants.

III. Il est aussi important de faire sentir au lecteur à quel niveau le texte se situe: simple répétition d'un texte; commentaire d'un texte; interprétation possible fondée en partie sur un texte; réaction personnelle.

- Dans le cas d'une simple **répétition** d'un texte (citation), les paroles doivent être placées entre guillemets et la référence écrite au bas de la page. Le texte cité sert de support au commentaire, et/ou renforce l'interprétation, ou conduit à une critique dans le cas d'une contradiction interne ou d'une ambiguïté des concepts.
- Pour le **commentaire,** il s'agit d'abord de rapporter les propos de l'auteur dans ses points essentiels et de les traduire de façon à faire sentir au lecteur qu'il y a eu vraiment compréhension des thèses originales. Il est bon aussi d'assortir cette "traduction" d'exemples appropriés aussi précis et concrets que possible.
- **L'interprétation** peut comporter l'avertissement suivant: l'on pourrait peut-être dire que..., il semble que l'auteur veuille dire que...
- La **réaction personnelle** est accompagnée d'un avertissement de ce type: je pense que..., j'ai l'impression que...

IV. En résumé, il faut surveiller les points suivants: la **clarté** (définition des termes); la **solidité** des affirmations et des conclusions auxquelles on aboutit; la **cohérence** du texte (on doit sentir la fonction de chacun des points de l'exposé); la **continuité** (on doit sentir la présence d'un fil conducteur et une progression continue).

ESSAI

I. DÉFINITION

Texte suivi, de forme libre, relativement court, au caractère provisoire, où l'étudiant exerce sa créativité entendue principalement comme capacité de réaliser une synthèse personnelle laissant voir sa vision originale sur un sujet.

Forme libre : L'essai peut revêtir la forme d'un dialogue, d'une lettre, de "pensées", de mémoires, de journal intime, d'éditorial de journaux, d'article de revues, etc.

Caractère provisoire : L'essai reflète la pensée d'un auteur au moment précis où il écrit. Ainsi, peut-on trouver dans un essai des références aux réalités et aux idées présentes dans l'actualité. Les positions adoptées demeurent sujettes à révision en raison de l'évolution même de la pensee tout comme de la modification des événements à partir desquels on réfléchit.

Vision originale : L'originalité d'un essai tient au choix d'une perspective centrale autour de laquelle on organise sa pensée personnelle sur un sujet. Ce choix est évidemment subjectif mais on doit chercher à le justifier le mieux possible quant à son fondement, sa valeur explicative.

II. ETAPES

A. Constitution d'un dossier documentaire (le plus d'informations possibles autour du sujet).

B. A la suite de l'étude faite sur un sujet, il y a un élément ou une perspective qui, pour moi, apparaît comme plus fondamentale, plus centrale que les autres. L'essai proprement dit va consister à tenter de tout réorganiser le matériel d'information autour de cette perspective centrale.

C. La présentation de l'essai ainsi réalisée devrait finalement laisser voir qu'il s'agit d'une prise de position personnelle qu'on cherche à fonder le mieux possible mais sans prétendre vider la question ni la traiter sous tous ses angles.

D. L'essai peut prendre des proportions très variées allant de quelques paragraphes à un ouvrage tout entier.

FICHES

I. DÉFINITION

La fiche est un aide-mémoire qui permet de conserver des renseignements susceptibles d'être utilisés dans le traitement d'un sujet donné.

II. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE POUR LA RÉDACTION DES FICHES

A. Indiquer en haut de tout genre de fiche:

- nature du problème relevé
- auteur, titre, page.

B. Différents genres de fiches:

- Simple référence : renvoi à la source consultée sans autre transcription (modèle 1).
- Citation : i.e. transcription textuelle d'un court passage (une citation est identifiée par l'emploi des guillemets) (modèle 2).
- Paraphrase : i.e. reformulation personnelle de la pensée d'un auteur (une paraphrase est identifiée par l'absence de guillemets ou de crochets, mais doit comporter la référence au texte et demeurer fidèle à la pensée de celui-ci) (modèle 3).
- Annotation personnelle : i.e. soit un jugement de valeur sur un auteur ou sur un livre, soit une réaction en face d'une explication, ou une impression en face d'un exposé; en somme, tout ce qui peut faciliter le travail ultérieur d'analyse et de critique. (Une annotation personnelle doit être placée entre crochets) (modèle 4).

NOTE : **Le verso des fiches pourra être utilisé pour inscrire les relations, les liens, les associations suggérées par les notations du recto.**

III. CLASSIFICATION DES FICHES SELON DES CATÉGORIES.

- réaliser une sorte de table des matières indiquant les subdivisions possibles du sujet étudié
- reclasser ses fiches en fonction de cette table des matières et reporter sur chacune des fiches, dans le coin supérieur droit, le numéro de la catégorie à laquelle elle appartient.
- placer les unes à la suite des autres les fiches d'une même catégorie.

Culture et politique

GRAND'MAISON, Jacques,
Vers un nouveau pouvoir,
Montréal, HMH, 1970, p. 184-213.

Modèle 1

Besoin d'identification.

GRAND'MAISON, Jacques
Vers un nouveau pouvoir.
Montréal, HMH, 1970, p. 186.
"...l'homme sent le besoin de s'identifier dans des groupes à taille humaine, dans des appartenances où il peut être totalement lui-même "psychologiquement, sociologiquement et culturellement".

Modèle 2

La société unidimensionnelle.

GRAND'MAISON, Jacques,
Vers un nouveau pouvoir.
Montréal, HMH, 1970, p. 196
La société unidimensionnelle est caractérisée par la prédominance, dans tous les domaines, d'une technologie qui supprime toute divergence ou opposition d'idées et de valeurs au profit de l'efficacité, du rendement, de la consommation.

Modèle 3

La société unidimensionnelle.

GRAND'MAISON, Jacques.
Vers un nouveau pouvoir.
Montréal, HMH, 1970, p. 193-196.
[Bon résumé de la problématique que Marcuse développe dans L'Homme unidimensionnel.]

Modèle 4

TRAVAIL D'ÉQUIPE

I. OBJECTIF

Le travail d'équipe a pour but de permettre l'échange de points de vue, d'opinions d'un groupe restreint d'étudiants sur un sujet préalablement établi ou sur un texte préalablement connu. Ce pourrait aussi être l'occasion de répondre en commun à des questions précises.

II. ÉTAPES

A. Se nommer un secrétaire qui notera les diverses opinions exprimées.

B. Permettre à chacun d'exprimer son point de vue.

C. Rédiger en équipe ou individuellement un rapport du travail d'équipe. La principale qualité de ce rapport c'est d'être un fidèle reflet de la discussion.

III. EXEMPLE DE GUIDES PRATIQUES POUR L'ÉTUDE D'UN TEXTE

A.

1. Le travail en équipe constitue, dans notre cas, un travail d'analyse d'un texte. Il s'agit donc de faire ressortir du texte les points essentiels d'un aspect de la pensée d'un auteur.
2. Le travail doit se faire dans la perspective d'une TRADUCTION des idées de l'auteur, et d'une traduction du déroulement de ces idées. C'est-à-dire que chacun a une façon personnelle de comprendre un auteur, et cette manière personnelle de comprendre doit passer à travers votre texte. Il est bien entendu que même dans cette optique, votre interprétation doit être le plus possible conciliable avec le sens du texte de l'auteur. Cependant, il reste deux choses qu'il faut respecter dans un texte: les concepts fondamentaux et bien entendu les définitions qui leur sont propres; et deuxièmement un enchaînement de type génétique que l'on retrouve chez certains auteurs, chez Descartes par exemple, étant donné qu'il utilise un procédé "déductif", les différentes phases du déroulement sont difficilement interchangeables.
3. Toute partie intégrale du texte de l'auteur doit être mise entre guillemets et la référence doit être mise au bas de la page. Le même procédé vaut pour les notes de cours, et pour les autres ouvrages utilisés de quelque nature qu'ils soient. A noter que les citations doivent être écrites au complet.

B.

1. Analyse de la pensée d'un auteur sur un sujet donné.
   - comprendre la question
   - trouver à quel(s) endroit(s) du texte on parle de ce sujet précis
   - faire le relevé du contenu de ce(s) passage(s)
   - inventorier les jugements critiques de l'auteur (i.e. COMPRENDRE ce qu'il dit).
2. Exposé d'une position personnelle.
   - comprendre la question
   - faire un tour de table pour voir la position de chacun (position justifiée)
   - laisser libre cours à la discussion (pendant ce temps, le ou la secrétaire note toutes les idées émises)
   - faire le plan de ces idées.

TRAVAIL D'ATELIER.

I. OBJECTIF

L'atelier consiste à regrouper des personnes qui se donnent comme tâche d'étudier ou d'approfondir une perspective ou un aspect bien précis à l'intérieur d'un plus vaste sujet d'étude.

Exemple : l'étude de la sexualité en philosophie peut donner lieu à trois ateliers:
1) aspect mythique
2) aspect scientifique
3) aspect éthique.

II. ÉTAPES

A. Dresser un plan d'ensemble du travail de l'atelier à partir de ce que chacun des membres décide d'étudier, et fixer des échéances précises pour l'exécution des travaux individuels.

B. Entreprendre les recherches nécessaires pour réaliser la tâche que chacun s'est fixée.

C. Mettre en commun les recherches individuelles, pour constituer une synthèse globale au niveau de l'atelier.

SÉMINAIRE

I. OBJECTIF

La formule séminaire permet l'exploration d'un même sujet par un groupe restreint d'étudiants. Chacun des participants doit apporter sa contribution personnelle dans l'étude du sujet tout en demeurant intéressé d'entrer en discussion avec tous les autres participants qui, à tour de rôle, viennent exposer le résultat de leur recherche.

II. PRINCIPALES FORMES:

A. Séminaire de lecture

Toutes les rencontres et tous les exposés sont rattachés à l'étude systématique d'un seul et même ouvrage.

B. Séminaire de recherche.

Ensemble d'exposés sur un même thème étudié sous différents aspects (ex. **l'homme** étudié sous les points de vue nature, société, individu).

C. Séminaire "libre".

Occasion donnée aux étudiants qui le veulent, de venir exposer le résultat de leur réflexion ou de leur recherches sur un sujet de leur choix.

III. ÉTAPES.

A. Clarification du thème autour duquel vont venir se greffer la diversité des travaux et recherches

B. Planification de ces travaux pour qu'il y ait une diversification intéressante des exposés et pour que ceux-ci soient répartis à l'intérieur d'un calendrier précis.

C. Il est souhaitable qu'avant chaque rencontre, tous les participants aient lu et travaillé les textes ou documents qui assurent une base commune d'information permettant d'encadrer les discussions.

D. Pour chaque exposé de séminaire, on peut prévoir la rédaction d'un compte rendu qui pourra par la suite être distribué à chacun des membres.

IV. EXEMPLE DE GUIDES PRATIQUES POUR L'ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE.

A.

1. STRUCTURE D'UN SÉMINAIRE D'UNE DURÉE DE DEUX (2) HEURES

Première séquence: l'exposé théorique. (20 minutes).

Le (ou les participants) en charge de l'exposé théorique devrait normalement faire un plan succinct qu'il distribue aux participants. Ce plan peut comprendre les points suivants:
a. Idées maîtresses de l'exposé
b. Problèmes et questions.

Deuxième séquence: les discussions. (60 minutes)

Les participants déterminent les questions ou les problèmes qu'ils désireraient discuter. Puis l'on procède dans un ordre donné sur lequel le groupe s'est mis d'accord.

Pause-café.

Troisième séquence: l'évaluation. (30 minutes)

Les participants font alors une évaluation de l'exposé et des discussions. Cette évaluation ne doit pas être comprise dans le sens d'un "jugement de valeur", mais plutôt dans le sens d'une **appréciation,** d'un **regard** sur ce qui a été fait. Dans cette évaluation, chaque participant a alors l'occasion de formuler ses problèmes, ses difficultés relativement au sujet abordé dans le séminaire. Bref, chacun en profite pour mettre au jour ce qui fait problème dans la compréhension du sujet abordé. Cette n. se en commun, grâce à l'évaluation, constitue une étape importante et riche dans l'organisation du séminaire: elle est importante, parce que chaque participant, en prenant un **recul** dans la situation, ne se sent pas seul dans le cheminement qu'il fait dans ce séminaire; elle est riche, parce que chaque intervention est un rapport réel pour le groupe, une ressource indispensable au niveau du contenu et au niveau de la dynamique.

Quatrième séquence: la planification du prochain séminaire. (10 minutes)

Le (ou les participants) responsable du prochain séminaire donne au groupe l'information nécessaire sur le sujet qui sera alors abordé. Il(s) fournit des indications méthodologiques utiles pour les participants en vue de leur préparation personnelle du prochain séminaire: documentations, textes, références, bibliographie, lectures, etc.

2. Rôle du professeur.

Le professeur a un double rôle: d'une part il est une ressource incontestable dans l'approfondissement des sujets abordés, et en qualité de personne-ressource, il intervient quand bon lui semble, à la manière d'un "super-participant"; d'autre part, le professeur voit à l'organisation et au fonctionnement du séminaire. Sa tâche consistera donc à faire respecter l'organisation et les séquences du séminaire, à faciliter les interventions, à reformuler les questions et les problèmes posés, à utiliser au maximum les ressources du groupe. Bref, le professeur aide le groupe à fonctionner d'une manière efficace, c'est-à-dire d'une manière qui soit à sa satisfaction personnelle et aussi à la satisfaction du groupe dont il a la responsabilité.

B. Autre modalité d'organisation.

Division du groupe en trois sous-groupes qui se présentent pendant trois semaines, une heure semaine en classe afin de discuter les thèmes suggérés.

Division de chaque sous-groupe en trois ateliers, dont chacun devra présenter un séminaire.

Les deux autres heures semaine servent à l'étude en atelier du thème ainsi qu'à la rédaction du texte de présentation du séminaire pour l'atelier qui doit le présenter, ou du compte-rendu du travail d'atelier pour les deux autres.

TABLE RONDE.

I. DÉFINITION

Un échange de points de vue à l'intérieur d'un groupe restreint sous l'animation du professeur.

II. FONCTION-BUT

A. Visée subjective. (centrée sur la réaction de l'étudiant telle qu'exprimée dans son propre discours).

Triple objectif de cette visée subjective:

1. Permet à l'étudiant de voir comment il se situe actuellement face à tel ou tel problème.
2. Dégage l'implicite de son propre discours (valeurs, principes, postulats.)
3. Produit un raffinement au niveau des concepts.

Exemple d'organisation pratique:

Réflexion libre sur un thème commun. Préparé à l'avance par la rédaction d'un texte écrit et éventuellement suivi d'un commentaire critique.

B. Visée objective. (centrée sur la compréhension d'un texte donné).

1. Assurer la compréhension globale d'un texte.
2. Dégager l'implicite d'un texte (richesse de contenu).
3. Mettre à jour les concepts de base.

Exemple d'organisation pratique:

Examen critique des réponses apportées par l'étudiant à des questions précises sur un texte.